

Flora Champy
Caroline Labrune

Introduction

L'Antiquité en diachronie : pour une théorisation des médiations*

« Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, Grecque sans laquelle c'est honte que une personne se die sçavant, Hebraicque, Caldaicque, Latine¹ ». Le célèbre programme d'éducation adressé à Pantagruel par son père Gargantua est fondé sur la confiance en une nouvelle et meilleure lecture des Anciens, rendue possible par la redécouverte de leur langue. Toutefois, l'optimisme manifesté par Rabelais ne masque pas les difficultés d'accès aux textes antiques. La béance temporelle qui sépare l'Antiquité de la Renaissance et, *a fortiori*, des périodes suivantes, rend toute perception de la première par les secondes indirecte – quand elle n'est pas fragmentaire. C'est donc en toute conscience qu'Anne-Hélène Klinger-Dollé utilise des guillemets quand elle évoque l'idée d'une « restitution » de l'Antiquité au XVI^e siècle². Certes, comme elle le note d'emblée, « l'Antiquité n'a jamais disparu de la

* Toute notre gratitude va à l'École Normale Supérieure de Lyon, qui a accueilli de 2015 à 2017 le Laboratoire Junior REPHAM (« Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'Époque Moderne »). C'est dans le cadre de cette structure que nous avons pu organiser le colloque « De l'Antiquité à la modernité politique : quelles médiations ? », qui a eu lieu les 23 et 24 octobre 2017, et qui a abouti à cette publication. Nous sommes extrêmement reconnaissantes de cette opportunité exceptionnelle offerte aux jeunes chercheurs, unique dans le paysage universitaire français, et espérons contribuer, grâce au présent volume, à montrer le potentiel et le fruit de telles initiatives. Nous sommes également redevables à l'Université de Princeton, ainsi qu'au Centre d'Études et de Recherches Éditer/Interpréter de l'Université de Rouen (CÉRÉDI), qui ont généreusement contribué au financement du présent ouvrage.

1 Fr. Rabelais, *Pantagruel*, chap. VIII, *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon et Fr. Moreau, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 243.

2 Voir A.-H. Klinger-Dollé, « “Restituer” l'Antiquité à la Renaissance : entre érudition et créativité imaginaire. Propos introductif », *Anabases*, n° 17, 2013.

culture occidentale³ » : l'idée selon laquelle le Moyen Âge aurait été une période d'obscurantisme culturel et de faillite des références antiques ne tient plus guère dans les études littéraires, et ce depuis le tournant des années 1940-1950⁴. Cependant, la notion de « restitution » de l'Antiquité au XVI^e siècle est complexe, prise entre conscience historique⁵ et réappropriation : le retour à l'antique implique-t-il l'illusion d'une identité stricte entre les sources et leur reprise ? Comment cet héritage antique fixé et transmis par l'humanisme renaissant a-t-il été à son tour réinterprété par les générations suivantes ? Le présent ouvrage souhaite contribuer à l'histoire de cet héritage en théorisant, dans le cadre des études de réception, la notion de « médiation ».

Définition

Jusqu'ici, le terme de *médiation* n'a pas été théorisé dans le champ des études littéraires. Certes, on le retrouve à plusieurs reprises dans la traduction qu'a faite Claude Maillard de l'ouvrage fondamental de Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*⁶ ; cependant, il n'y recouvre rien de stable, puisqu'il ne traduit pas systématiquement le même terme allemand⁷. Par ailleurs, si le terme a bel et bien été utilisé par Nathalie Ferrand dans le sens auquel nous l'entendons⁸, il ne fait pas pour autant l'objet d'une conceptualisation circonstanciée. C'est donc un objet d'étude émergent dans le cadre des sciences humaines que nous allons théoriser.

Qu'entendons-nous donc par *médiation* ? Le terme est issu du latin *mediatio*, « nom correspondant au verbe *mediare* "être au milieu", de *medius*, "au milieu"⁹ ». S'il prend d'abord le sens de « division » en ancien français, il commence à désigner un intermédiaire en matière de religion au XVI^e siècle.

3 *Ibid.*, p. 43.

4 L'idée selon laquelle la Renaissance aurait renoué avec l'héritage antique après une longue période d'obscurantisme a été longuement développée par Jacob Burckhardt, dans son ouvrage *Die Kultur der Renaissance in Italien* (1860). Elle a été infirmée notamment par Ernst Robert Curtius dans *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter* en 1948 (*La Littérature européenne et le Moyen Âge latin*, trad. J. Bréjoux, Paris, Puf, 1956). Pour une brève synthèse sur la question, voir J.-M. Aubert, « Moyen Âge et culture antique », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1960, n° 2. Nous remercions E. Koroleva pour l'aide précieuse qu'elle nous a apportée dans la constitution de cette note.

5 Comme l'écrit A.-H. Klinger-Dollé, « les hommes de la Renaissance sont sensibles à la distance temporelle irréversible les séparant de l'Antiquité » (art. cit., p. 45).

6 Voir H. R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, trad. Cl. Maillard, Paris, Gallimard, 1978, p. 61, 62, 71 et 74.

7 Pour comparer le texte original à sa traduction, voir H. R. Jauss, *Literaturgeschichte als Provokation der Literaturwissenschaft*, 2^e éd., Constance, Universitätsverlag, 1969, p. 46, 47, 49 et 64.

8 N. Ferrand, « Lire des romans français dans l'espace allemand du XVIII^e siècle : collections, lectures, médiations », dans Th. Bremer et A. Gagnoud (éd.), *Lire l'autre dans l'Europe des Lumières / Reading the Other in Enlightenment Europe*, Montpellier, Université Paul Valéry, 2007.

9 *S.v.* « Médiation », dans A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998, t. 2.

Au fil du temps, ses applications se diversifient : au XVIII^e siècle, il commence à être appliqué au droit. Ce ne sont pas ces diverses applications qui nous intéressent ici – même si l’acception juridique du terme est, de nos jours, la plus connue et la plus usitée –, mais l’idée d’entremise. Cette idée a été introduite dans le champ littéraire par Marc Fumaroli¹⁰, qui désigne par l’expression de « médiation classique » l’ensemble de textes et de pratiques, en particulier les traductions françaises de Cicéron, qui permettent de constituer au début du XVII^e siècle un « idéal médiateur, propre à s’imposer à tous comme référence commune du jugement critique et de la création oratoire et littéraire¹¹ ».

Alors que Marc Fumaroli s’attache surtout à l’aspect fédérateur d’une médiation en particulier, nous avons résolu d’explorer la multiplicité et l’importance des intermédiaires dans la constitution de la connaissance de l’Antiquité. Par le terme de *médiation*, nous désignons donc tout support de transmission concrète d’une source, en diachronie. Notons d’emblée que cet objet d’étude est devenu beaucoup plus aisément identifiable et pensable avec les nouveaux outils de recherche numériques – qui facilitent grandement, notamment, l’accès aux éditions anciennes¹².

C’est à dessein que nous proposons une définition relativement large de la notion : cela est nécessaire, étant donnée la diversité des biais par lesquels la connaissance de l’Antiquité se diffuse à l’époque moderne. Cet état de fait nous est apparu au cours de recherches menées, de 2015 à 2017, dans le cadre du laboratoire junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l’Héritage Antique à l’époque Moderne), rattaché à l’École Normale Supérieure de Lyon. Dans ce groupe de recherche qui portait sur les usages politiques de l’héritage antique à l’époque moderne, ont émergé deux questions fondamentales : ces usages politiques peuvent-ils s’expliquer par les moyens de construction de la connaissance de l’Antiquité spécifiques à cette époque ? Comment des facteurs concrets (éditions disponibles, pratiques d’enseignement, pratiques sociales) ont-ils pu donner forme à la compréhension du monde gréco-romain ?

De toute évidence, de telles interrogations dépassaient le seul champ des études littéraires. Elles impliquaient l’étude de réalités multiples : écrits, œuvres d’art plastique, monnaies, mais aussi représentations intellectuelles et sociales –

10 Voir M. Fumaroli, « La première médiation classique (1627-1642) », *L’Âge de l’éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l’époque classique*, Genève, Droz, 1980, p. 585-660.

11 *Ibid.*, p. 667.

12 C’est l’un des premiers points de l’exposé de Chr. Schuway sur les apports des humanités numériques aux études littéraires : il rappelle ce que les éditions critiques les plus récentes doivent aux textes oubliés révélés par la numérisation, et aux données rendues accessibles par la recherche plein texte. La mise en évidence des médiations constitue un des nombreux domaines où « appliqué à la littérature, le numérique défait les certitudes, les habitudes et redéfinit les corpus » (*Interfaces. L’Apport des humanités numériques à la littérature*, Neuchâtel, Livreo-Alpha, 2019, p. 9).

facteurs décisifs quoique vastes, que l'on peut cerner à travers l'étude de certains éléments concrets, notamment les bibliothèques¹³. Tout comme Nathalie Ferrand, nous nous intéressons aussi bien aux médiations linguistiques telles que les traductions qu'aux « médiations humaines » que sont les « libraires, [les] bibliothécaires [et les] cercles de lecture¹⁴ ». Pour penser ces réalités, il importait de recourir à une notion suffisamment souple pour envisager conjointement plusieurs disciplines – histoire sociale, histoire des mentalités, histoire du livre, histoire des idées, études littéraires. C'est ainsi qu'a émergé la notion de « médiation », objet du colloque interdisciplinaire « De l'Antiquité à la modernité politique : quelles médiations ? », qui s'est tenu à l'École Normale Supérieure de Lyon les 23 et 24 octobre 2017. Une telle notion, déclinée au pluriel à dessein, permettait de poser un cadre théorique clair tout en envisageant conjointement des modalités de transmission diverses. Le présent volume, issu des discussions du colloque, les prolonge avec l'ambition de donner lieu à de nouvelles recherches. Si nous étudions ici avant tout des sources écrites, cela ne doit donc pas occulter la variété des formes à travers lesquelles l'époque moderne a pu appréhender l'Antiquité.

Une fonction à théoriser

Les recherches présentées dans ce volume rejoignent en partie le travail considérable et novateur mené par la revue *Anabases*. En effet, la démarche « transversale et comparatiste¹⁵ » qu'elle adopte permet de battre en brèche deux visions opposées et illusives : celle de la transmission d'un héritage immuable d'une part, et celle d'une rupture profonde – qu'elle soit interprétée comme une décadence ou comme une libération – d'autre part. Elle permet, par ailleurs, de bannir « l'idée d'un *continuum* entre les Anciens et les Modernes, d'une origine qui se serait transmise toujours égale à elle-même¹⁶ ». Or l'étude des médiations étaye et approfondit ces deux aspects, puisque la notion interroge la diachronie, montre que l'Antiquité n'est pas toujours érigée en « source d'autorité ou de pouvoir¹⁷ » à l'époque moderne et élargit la perspective transversale amorcée dans la revue *Anabases*¹⁸.

13 Sur ce point, on consultera notamment l'ouvrage dirigé par C. Volpillac-Augier, *D'une Antiquité l'autre : la littérature antique classique dans les bibliothèques du XV^e au XIX^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2006.

14 N. Ferrand, art. cit., p. 63.

15 P. Payen, « L'Antiquité après l'Antiquité : parcours et détours d'un projet éditorial », *Anabases*, n° 1, 2005, p. 6.

16 *Ibid.*, p. 5.

17 *Ibid.*

18 Nous n'adoptons pas, pour autant, la perspective comparatiste à laquelle la revue est attachée : en effet, nous ne mettons pas, à proprement parler, les sources et médiations étudiées en parallèle, mais étudions les décalages qui s'y font jour pour interroger l'évolution d'un motif au fil du temps.

De fait, la notion de « médiation » permet d'aller au-delà de l'histoire des idées ou de l'histoire littéraire, pour examiner les pratiques à travers lesquelles les textes antiques ont été lus, interprétés, reconstruits et transmis. Elle nous invite également à repenser la notion d'intertextualité, que Julia Kristeva théorise dans la lignée des travaux de Mikhaïl Bakhtine¹⁹ – notion éminemment ambiguë puisqu'elle suppose à la fois un dialogue entre l'auteur et les textes précédemment écrits, et une confiscation du contenu de ces derniers. Cette démarche est fondamentale, puisque « tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte²⁰ ». Toutefois, l'étude des médiations de l'Antiquité à l'époque moderne nous amène à nuancer une conception de l'intertextualité comme vol²¹ ou violence foncière. À l'époque moderne, moment de « transition entre deux états d'un fait de discours²² », où la notion même de propriété intellectuelle n'existe pas, il semble possible de penser « l'appropriation » sans la « déprédation²³ ». Ainsi, l'idée même de « mémoire de la littérature²⁴ » pose la question de sa transformation²⁵ ; par extension, elle interroge les moyens et les formes de création d'un hypertexte, lorsque l'originalité n'est pas une valeur revendiquée dans l'écriture.

Comme le souligne Anne-Hélène Klinger-Dollé au sujet de la Renaissance, « s'intéresser de près aux pratiques de “restitution” de l'Antiquité à la Renaissance peut être une voie pour mieux cerner à la fois ce qu'elles ont de novateur, de remarquable et de fécond, en même temps que leurs insuffisances ou leurs différences au regard de nos attentes modernes²⁶ ». Il ne s'agit pas en effet d'évaluer le degré de connaissance de l'Antiquité des auteurs de l'époque moderne à l'aune du nôtre ; nous voyons difficilement quels fruits porterait une

19 Voir J. Kristeva, « Le mot, le dialogue et le roman », *Σημειωτική. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Éd. du Seuil, 1969, p. 143-173 ; pour une synthèse sur ce point, voir T. Samoyault, *L'Intertextualité, Mémoire de la littérature*, Paris, Nathan, 2001, p. 9-14. C'est à partir de cette notion que G. Genette développe celle d'« hypertextualité », qui désigne « toute relation unissant un texte B ([appelé] *hypertexte*) à un texte antérieur A ([appelé], bien sûr, *hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire » (*Palimpsestes. La Littérature au second degré*, Paris, Éd. du Seuil, 1982, p. 11-12).

20 J. Kristeva, *op. cit.*, p. 146.

21 Sur la notion de plagiat, on consultera notamment T. Samoyault, *L'Intertextualité, op. cit.*, p. 36-37 ; et M. Schneider, « Le vol des mots », *Voleur de mots. Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*, Paris, Gallimard, 1985, p. 19-125.

22 A. Compagnon, *La Seconde main ou le travail de la citation* [1979], Paris, Éd. du Seuil, 2016, p. 235.

23 « Lorsque je cite, j'excise, je mutile, je prélève. [...] la lecture repose sur une opération initiale de déprédation et d'appropriation d'un objet qui le dispose au souvenir et à l'imitation » (*ibid.*, p. 20 et 21).

24 Nous empruntons l'expression à T. Samoyault (*L'Intertextualité, op. cit.*).

25 Insistons, par ailleurs, sur la pertinence de l'image : on sait à quel point la mémoire humaine peut être trompeuse et prêter à la réévaluation et à la reconfiguration du passé.

26 A.-H. Klinger-Dollé, art. cit., p. 43.

étude qui projetterait nos critères de scientificité sur une époque où le savoir est à la fois constitué et évalué selon des modalités différentes. Rappelons notamment que l'archéologie moderne ne se développe qu'à partir du milieu du XVIII^e siècle²⁷ et que la philologie telle que nous la connaissons se constitue au XIX^e siècle²⁸. Avant l'émergence de ces deux disciplines, la connaissance de l'Antiquité s'effectue principalement à travers deux canaux, essentiellement livresques : l'apprentissage des langues anciennes, parfois reconstruites pour les besoins de l'enseignement²⁹, et celui de l'histoire conçue toutefois davantage comme une « maîtresse de vie » (*magistra vitæ*), un répertoire d'exemples et de contre-exemples, que comme un effort de reconstitution du passé³⁰.

Il faut cependant noter, tout au long de la période, des divergences et débats sur la substance de ce savoir : l'érudition des humanistes donne lieu à des usages parfois surprenants dans les affrontements politiques de la période ; au XVII^e siècle, la fameuse querelle des Anciens et des Modernes fait écho à la différence entre le savoir attendu chez l'honnête homme et l'érudit, qui se prolonge dans les disputes sur le caractère légendaire de l'histoire romaine au XVIII^e siècle. On peut cependant dresser le constat d'une cohérence minimale, qui se fonde avant tout sur la définition et la fréquentation des textes : les éditions des textes antiques établies à la Renaissance sont utilisées jusqu'à la fin du XVIII^e siècle³¹ ; reprises, discutées, vulgarisées à travers des traductions et les manuels d'enseignement, elles demeurent la base du savoir sur l'Antiquité durant près de trois siècles. Ce constat d'une certaine, quoique relative cohérence a motivé notre détermination des bornes chronologiques de ce volume ; les différentes contributions couvrent une période qui va de la Renaissance aux Lumières, en l'occurrence de 1437, date de publication de la

27 Voir « l'étude des vestiges » dans Ch. Grell, *Le Dix-huitième siècle et l'Antiquité en France (1680-1789)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, t. I, p. 192-280, notamment p. 192-193.

28 Voir G. Most, « Preface », *Disciplining Classics / Altertumswissenschaft als Beruf*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, p. VIII-IX.

29 Voir Ch. Grell, *op. cit.*, t. I, p. XXX.

30 Voir B. Guion, « *Historia magistra vitæ* : l'histoire leçon de morale », *Du bon usage de l'histoire : histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, H. Champion, 2008, p. 31-97. Cette conception de l'histoire est toutefois remise en cause, notamment à l'occasion des débats sur l'origine de Rome au XVIII^e siècle, qui met aux prises les tenants d'une histoire moraliste traditionnelle et les partisans de la critique historique : voir M. Raskolnikoff, *Histoire romaine et critique historique dans l'Europe des Lumières. La Naissance de l'hypercritique dans l'historiographie de la Rome antique*, Rome / Strasbourg, École française de Rome / AECR, 1992.

31 Voir R. R. Bolgar, *The Classical heritage*, Cambridge, Cambridge University Press, particulièrement p. 369-379. Ainsi, les éditions de la Renaissance sont encore largement employées au siècle des Lumières ; elles sont par exemple très présentes dans la bibliothèque de Montesquieu (voir L. Desgraves et C. Volpilhac-Augier, *Catalogue de la bibliothèque de Montesquieu à La Brède*, Naples / Paris / Oxford, Liguori / Universitas / Voltaire Foundation, 1999). Rousseau lit Platon et Aristote dans des traductions latines du XV^e siècle : voir *infra* les contributions de S. Zanin et de Fl. Champy.

nouvelle traduction latine des *Politiques* d'Aristote par Leonardo Bruni³² – à 1782, où paraît l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* de Diderot.

Notre étude circonscrit également sa définition de l'Antiquité. Si les sciences de l'Antiquité actuelles, poursuivant et élargissant l'impératif de Gargantua, s'attachent aux « multiples héritages issus des civilisations anciennes – grecques, romaines, mais aussi, sans exclusive, orientales, berbères, ibères, celtes³³ », les contributions rassemblées dans ce volume s'attachent davantage à l'Antiquité gréco-romaine, et en majeure partie à l'héritage latin. Si l'entreprise de « restitution » de l'Antiquité qui s'amorce à la Renaissance inclut également le latin, le grec et l'hébreu, et dans une moindre mesure les langues orientales, seul le latin se trouve intégré à l'éducation ordinaire. Le grec tombe rapidement dans le champ de l'érudition inutile – chez Molière, il sert surtout d'attribut aux pédants pour gagner l'admiration des impressionnables « femmes savantes³⁴ ». La plupart des « philosophes » du XVIII^e siècle ne maîtrisent pas le grec³⁵, au point que Rollin dans son *Traité des études* plaide pour une révision des programmes qui lui redonne sa place³⁶. On peut donc faire l'hypothèse de la spécificité d'un héritage latin rapidement constitué en référence commune. Moyens d'éducation partagés, le latin et l'histoire ancienne donnent lieu à toutes sortes d'appropriations, notamment politiques, en particulier parce qu'ils peuvent être utilisés plus librement que le matériau biblique³⁷.

32 Voir E. Schütrumpf, *The Earliest Translations of Aristotle's Politics and the Creation of Political Terminology*, Paderborn, W. Fink, 2014, p. 28.

33 P. Payen, « L'Antiquité après l'Antiquité », art. cit., p. 5.

34 Sur ce point, on se reportera à la scène des *Femmes savantes* (III, 3) où Philaminte, Bélise et Armande se récrient d'aise en apprenant que le « savant » Vadius « sait du Grec [...] autant qu'Homme de France » (Molière, *Œuvres complètes*, éd. dir. par G. Forestier et Cl. Bourqui, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 2010, p. 586).

35 « Il n'est que trop commun de savoir le latin et d'ignorer le grec », affirme Diderot en 1775 dans le *Plan d'une université* (*Œuvres. Tome III : Politique*, éd. L. Versini, Paris, R. Laffont, « Bouquins », 1995, p. 453). Le grec s'est déjà raréfié dans les institutions d'enseignement, notamment les collèges jésuites, au début du siècle. Voir Ch. Grell, *op. cit.*, t. I, p. 18-23. Voir aussi M. Mat-Hasquin, *Voltaire et l'antiquité grecque*, Oxford, The Voltaire Foundation at the Taylor Institution, 1981, p. 17-23 ; pour le cas précis de Voltaire, voir *ibid.*, p. 53 sq. Voltaire, brillant élève du collège Louis-le-Grand, s'avère pour cette raison helléniste aussi peu spécialisé que l'autodidacte Rousseau : voir *infra* les contributions de Fl. Champy et de S. Zanin.

36 Ch. Rollin, *Traité des études. Livre premier*, Paris, Vve Étienne et fils, t. I, 1764, p. 99. Il existe bien sûr des exceptions, comme Madame Dacier (voir É. Itti, *Madame Dacier, femme et savante du Grand Siècle (1645-1720)*, Paris, L'Harmattan, 2012) et Diderot, bon helléniste mais qui, dans son *Plan d'une université*, recommande de retarder l'étude des langues anciennes (*Œuvres. Tome III : Politique*, éd. cit., p. 447 sq.). Voir aussi : J. Seznec, *Essais sur Diderot et l'Antiquité*, Oxford, Clarendon Press, 1957 ; A. Lehmann (éd.), *Diderot et l'Antiquité classique*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

37 Ainsi, Bernard Lamy dans sa *Rhétorique* établit une hiérarchie des « ornements », distinguant les citations extraites des textes antiques, qui souvent ne sont qu'un étalage d'érudition vaine, et les citations bibliques, dotées d'une véritable substance : « Tous les livres de Platon et d'Aristote n'égalent pas un seul chapitre de saint Paul » (« Des faux ornements », *La Rhétorique ou l'art de parler*, éd. Chr. Noille-Clauzade, Paris, H. Champion, 1998, p. 383).